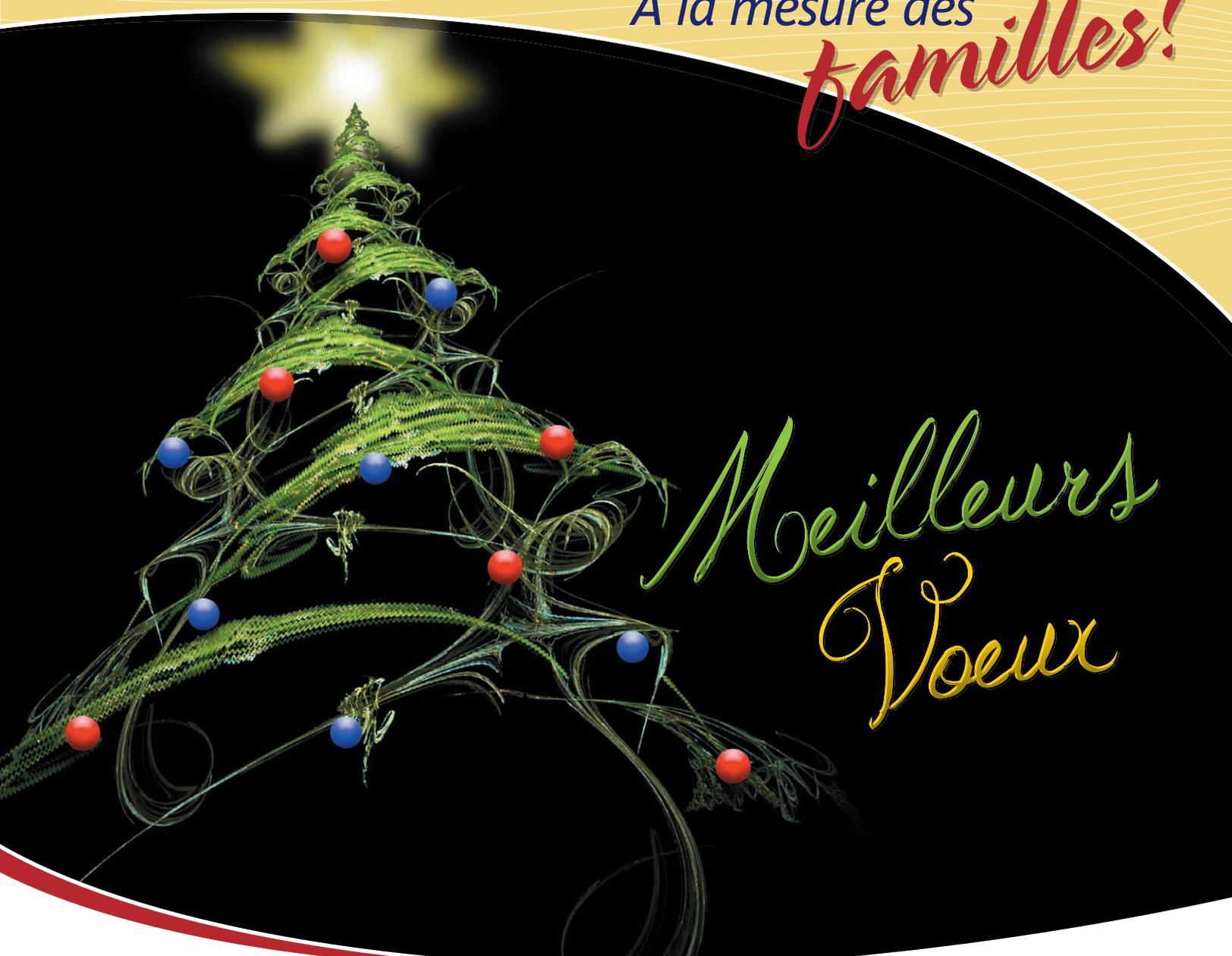




Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des *familles!*



*Meilleurs
Vœux*

Chalut **AUTO**

Alain Chalut, président

JOLIETTE

250, boul. Barrette, Joliette (Québec) J6E 6J5
Tél. : 450 756-1638 | Mtl. : 514 861-4859
Fax : 450 755-2913 | www.chalutauto.com



CHEVROLET



Cadillac



CORVETTE



BUICK

GMC

VOLVO





Mot du **maire**

Le **Prairiquois**

Décembre 2010 • Volume 36 Numéro 4

Sommaire

Mot du maire	2
Rapport du maire sur la situation financière	3
La réforme du cadastre québécois	5
Bureaux municipaux Horaire des fêtes	5
Saviez-vous que...	6
Emplacement des bacs à ordures et à recyclage	6
Bibliothèque NDP	8
Halloween à Notre-Dame-des-Prairies	9
Opération-FRISSON pour savourer l'hiver	10
Location de salles et locaux	11
Semaine de relâche	11
Programmation des loisirs - Hiver 2011	12
Babillard des organismes	18
Numéros importants	26

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741

Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org

Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jeudi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Le troisième lundi de janvier, les premiers et troisièmes lundis de février et mars, à 20 h.

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

Distribution gratuite dans tous les foyers
dès sa publication.



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

L'an dernier à la même époque, nous annoncions que le conseil municipal amorçait son nouveau mandat avec l'intention d'accorder une place importante à la participation plus active des citoyennes et citoyens dans l'analyse des différents dossiers sur lesquels nous aurions à

travailler. Ainsi, pour favoriser le partage et l'échange de discussions, nous avons retenu les services de la firme Léger Marketing pour réaliser cette consultation.

Cette dernière a été effectuée au moyen d'une séance d'animation auprès de deux groupes de discussion composés de personnes âgées de 18 ans et plus, résidant à Notre-Dame-des-Prairies depuis au moins un an. Les participants et participantes en nombre égal, avaient des profils variés relativement à leur profession, leur occupation, leur secteur de résidence, la composition de leur foyer et leur niveau de scolarité.

Les résultats ont été déposés au colloque annuel du conseil municipal. Parmi les opinions émises, la Ville doit retenir trois éléments importants qui ont été bien identifiés par les deux groupes de discussion.

D'abord la problématique de circulation (vitesse, signalisation) et l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes. À ce chapitre, la Ville a déjà mis en place des mesures favorisant la réduction de la vitesse, en installant quelques ralentisseurs (dos d'âne) sur l'avenue des Plaines et sur la 3^e Avenue. Dans l'ensemble, cette façon de faire a été perçue favorablement. Nous allons donc évaluer si les emplacements actuels répondent aux besoins et la pertinence d'installer de nouveaux ralentisseurs dans les quartiers les plus achalandés. Nous étudions également la possibilité d'établir la vitesse de circulation à 40 km à l'heure sur différentes rues qui répondent aux critères du ministère des Transports et de déployer par la suite, une campagne de sensibilisation pour inciter les automobilistes à respecter le code de la sécurité routière.

Un autre élément identifié, c'est la bonification de nos outils de communication, particulièrement le site Web. En effet, les participants aux groupes de discussion ont démontré un grand intérêt à l'égard de l'actualité municipale. Nous verrons donc à travailler à l'amélioration de notre site Web afin de le rendre plus dynamique et convivial pour ainsi favoriser la recherche d'informations sur les services offerts par la Ville.

Enfin, les Prairiquois et Prairiquoises ont manifesté le désir d'avoir pour les aînés une résidence pour personnes autonomes ou en perte d'autonomie. À ce sujet, le conseil municipal aimerait vraiment offrir aux personnes âgées, la possibilité de demeurer à Notre-Dame-des-Prairies, s'ils doivent quitter leur résidence. Différentes alternatives seront donc analysées afin de desservir autant les personnes autonomes que les personnes semi autonomes. Cette initiative s'inscrit dans une perspective de développement social qui assurerait tranquillité et sécurité aux aînés tout en leur permettant de demeurer dans leur environnement et de vieillir dans leur communauté.

Bien entendu, en plus de travailler sur les trois dossiers décrits plus haut, nous devons aussi poursuivre nos travaux d'amélioration des infrastructures. À cet égard, dans le cadre du programme de remboursement d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence, la Ville bénéficie d'une somme de 2 027 183 \$ pour les années 2010 à 2013. Durant cette période, parmi les priorités établies au plan d'intervention, une réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie est prévue sur les rues Robert et Chalut, sur la section Est de la rue Curé-Rondeau (entre Gauthier et 1^{re} Avenue) et sur la rue Jetté (de Gauthier à la 1^{re} Avenue). Des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable sont également nécessaires sur la rue des Sapins (entre des Bouleaux et des Cèdres) alors qu'une réhabilitation du réseau d'égout sanitaire est prévue sur diverses sections du boulevard Antonio-Barrette.

En 2011 des travaux de canalisation de fossés et de réfection de pavage sont prévus sur la rue Labrecque (section Dion à Robillard) et sur l'avenue Pierre (section Chevrette à Robillard). Nous comptons refaire une section du pavage sur Antonio-Barrette (de la rue Bruneau à la route 131) et aussi poursuivre la réfection du rang de la Première Chaloupe.

Dans un tout autre ordre d'idée, il me fait plaisir de vous informer que selon l'enquête 2010 de la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante, l'agglomération de Joliette, dont Notre-Dame-des-Prairies fait partie, s'est classée au deuxième rang des meilleures destinations d'affaires au Québec. Les entreprises prairiquoises, tant commerciales qu'industrielles, contribuent donc aussi à la mise en valeur du potentiel d'accueil entrepreneurial du Grand Joliette. Nous pouvons ainsi être fiers et nous réjouir de cette performance.

En terminant, j'aimerais en mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal, vous souhaiter un heureux temps des Fêtes et nos meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Alain Larue
Maire



Rapport du maire sur la situation financière de la ville

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, je sou mets à la population le rapport annuel sur la situation financière de la Ville.

États financiers : Exercice 2009

Les états financiers pour l'exercice 2009 présentent un excédent de 376 984 \$, sur des revenus totaux de 9 033 596 \$.

Quant au programme triennal des dépenses en immobilisations, il est élaboré et mis à jour annuellement en considérant les perspectives de développement à long terme de la Ville, de sa capacité financière et des programmes de subventions disponibles.

Rapport du vérificateur

La firme Boucher Champagne Thiffault s.e.n.c.r.l. vérificateur de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, a, dans son rapport annuel, confirmé que l'administration de la Ville se faisait selon les principes comptables reconnus en comptabilité municipale au Québec, lesquels gouvernent une saine gestion dans le respect des lois qui régissent la Ville.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année en cours

L'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2010 nous permet d'affirmer que l'année fiscale 2010 respectera les prévisions budgétaires et se soldera par un surplus des revenus sur les dépenses.

Au cours de l'année 2010, la Ville a complété divers projets et a confié des mandats préliminaires qui permettront d'orienter ses décisions quant à des travaux d'infrastructures qui devraient être réalisés au cours de l'exercice 2011.

Parmi les projets réalisés ou en cours, mentionnons :

TRAVAUX MUNICIPAUX • INFRASTRUCTURES ÉQUIPEMENTS

- Travaux de canalisation des fossés et pavage sur la rue Bois-Franc (entre Pierre et Moreau);
- Travaux de canalisation des fossés et pavage sur l'avenue des Cèdres
- Travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de canalisation de fossés et de voirie sur les rues Roch et Martin;
- Travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de canalisation de fossés et de voirie sur la rue Philippe;

- Travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, de canalisation de fossés et de voirie sur la rue André;
- Travaux de pavage sur une partie du rang Ste-Julie et une partie du rang de la Première Chaloupe Est;
- Réfection de la piscine municipale;
- Finalisation des travaux d'aménagement des passerelles cyclables;
- Projet de développement domiciliaire dans le secteur nord-est Ste-Julie.

PROJETS EN PHASE D'ÉLABORATION

- Aménagement du parc des Champs-Élysées
- Travaux de municipalisation des rues du Domaine Asselin.

Le conseil municipal est bien conscient que tous ces projets nécessitent un effort collectif de la part des contribuables. Toutefois, il est à noter que la majorité de nos réalisations sont soutenues par différents programmes de subventions qui contribuent très certainement à en amoindrir la charge fiscale.

Orientations générales du budget et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour 2011

Dans l'élaboration de son budget, le conseil municipal devra prendre en considération le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation prenant effet le 1^{er} janvier 2011. Une variation importante des valeurs, particulièrement au niveau des immeubles résidentiels, a été constatée. Un nouveau rôle a toujours un impact sur les politiques fiscales et le conseil municipal devra en tenir compte dans le processus budgétaire en tentant de maintenir l'équilibre fiscal entre les contribuables des différentes catégories d'immeubles imposables de la municipalité.

L'impact financier de la hausse de la taxe de vente du Québec devra également être considéré par la commission des finances dans l'élaboration du budget annuel. En effet, le gouvernement du Québec a annoncé l'augmentation de la TVQ d'un point de pourcentage en 2011 et d'un autre point en 2012 pour atteindre un taux de 9,5 %. Nous souhaitons vivement que des mesures compensatoires soient prévues à l'intérieur de l'entente de partenariat fiscal entre le gouvernement et les municipalités afin de neutraliser les pertes financières causées par l'augmentation de la TVQ.

Au cours des trois (3) dernières années, la Ville a participé activement à la relance économique en réalisant des travaux d'envergure afin de mettre à jour ses infrastructures. En 2011, nous poursuivons nos interventions afin de tirer profit du maximum

Informations municipales

de subventions pour ainsi effectuer de nouveaux travaux qui nous permettront d'assurer la pérennité de nos réseaux. Une somme de 2 027 183 \$ versées sur quatre (4) ans, de 2010 à 2013, nous a d'ailleurs été confirmée à l'intérieur du programme de remboursement d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence.

De plus, lors du colloque annuel du conseil municipal tenu à l'automne dernier, trois dossiers importants ont été bien identifiés par les groupes de discussion et nécessitent une réflexion et un développement au cours de l'année 2011. Il s'agit dans un premier temps de la problématique de la circulation (vitesse, signalisation...) incluant l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes. Dans un deuxième temps, nous croyons nécessaire de bonifier nos outils de communication, particulièrement le site Web de la Ville afin de le rendre plus dynamique et convivial. Et troisièmement, nous analyserons la possibilité d'offrir à nos aînés une résidence pour personnes autonomes ou en perte d'autonomie afin de leur permettre de demeurer dans leur environnement et de vieillir dans leur communauté.

Vous pouvez donc constater que le développement social, culturel et économique de la ville tient une place prépondérante dans nos préoccupations et, dans une perspective de développement durable, nous souhaitons consolider et soutenir l'activité commerciale et industrielle déjà entamée depuis quelques années, tout en maintenant notre vocation résidentielle et assurer notre épanouissement à tous les niveaux.

L'ensemble de la démarche de préparation du budget 2011 sera mené avec une grande rigueur administrative afin de prendre en considération et de respecter la capacité financière des contribuables.

Le traitement des élus municipaux

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous fais part des informations suivantes en ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, soit :

En ce qui concerne le maire, la rémunération établie par règlement s'établit à 33 699 \$ tandis qu'elle est de 11 232 \$ pour chacun des conseillers. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses prévue par ladite Loi sur le traitement des élus municipaux, pour indemniser les membres du conseil des dépenses relatives à leurs fonctions. Pour l'année 2010, l'allocation de dépenses a été établie à 14 759 \$ en ce qui concerne le maire et à 5 617 \$ pour chacun des membres du conseil.

La rémunération du maire à titre de représentant au conseil des maires de la MRC de Joliette s'établit à 7 810 \$.

Les présents commentaires sont à titre indicatif et les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 seront présentées lors de la séance spéciale de votre conseil municipal qui se tiendra le 20 décembre 2010, à 20h00, à laquelle vous êtes conviés.

Conformément aux 3^e et 4^e alinéas de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste des contrats comportant les dépenses prévues audit article.

Alain Larue
Maire

Vous, votre chien et le civisme

Vous aimez votre fidèle compagnon et appréciez vous promener avec lui dans les parcs et les rues de la municipalité. Rappelez-vous que votre affection pour la race canine n'est pas partagée par tous. **La réglementation municipale édicte que le chien doit être constamment tenu en laisse et que son gardien ramasse immédiatement ses selles sur les terrains privés ou publics.** À ce titre, soulignons que la piste cyclable champêtre est également un espace public où les chiens ne peuvent se promener en toute liberté.

Enfin, il est également important de souligner que la garde d'un chien impose une responsabilité importante de son propriétaire, tant en ce qui a trait à la sécurité qu'à la quiétude du voisinage. La réglementation municipale en vigueur crée une infraction pour le propriétaire d'un chien qui le laisse aboyer ou hurler de manière à troubler la quiétude du voisinage. Évidemment, la section des contraventions au règlement concernant les chiens prévoit des amendes importantes. Cependant, ce n'est pas l'amende mais plutôt le civisme et le respect des autres qui vous dictent d'agir.



La réforme du cadastre québécois, ça vous concerne

En 1994, le ministère des Ressources naturelles a entrepris une vaste réforme du cadastre québécois. Cette opération d'envergure permettra de mettre à jour la représentation de toutes les propriétés privées du Québec. Dans notre ville, cette rénovation cadastrale débutera au cours de l'année 2011. Elle sera effectuée par les arpenteurs géomètres mandatés pour le compte de ce ministère.

Pourquoi refaire le cadastre ?

Essentiellement parce qu'il est incomplet et, trop souvent, inexact. Le cadastre actuel, qui remonte à 1860, ne représente fidèlement qu'à peine 50 % des propriétés privées qui, au fil des ans, ont été découpées dans le territoire québécois. Rappelons que pour chaque propriété représentée au cadastre, on indique les dimensions, la superficie totale, sa position par rapport aux propriétés voisines et la forme du terrain qu'elle occupe.

Quels travaux seront effectués dans notre municipalité ?

Seul professionnel autorisé à effectuer des travaux de rénovation cadastrale, l'arpenteur-géomètre doit reconstituer une image aussi complète que fidèle de toutes les propriétés privées de notre municipalité sur un nouveau plan. Pour ce faire, il doit colliger et analyser toutes les informations disponibles sur les propriétés visées, corriger les erreurs qui entachent les plans actuels, en combler les lacunes, c'est-à-dire inclure toutes les propriétés qui n'y sont pas représentées, et regrouper sous un même numéro tous les lots ou parties de lots qui forment une propriété, à moins d'avis contraire du propriétaire.

Votre collaboration est essentielle

L'arpenteur géomètre a accès aux titres de propriétés et aux autres documents publics déposés au bureau de la publicité des droits. Cependant, il a besoin de votre collaboration pour obtenir des documents privés, tels les certificats de localisation, les plans d'arpentage, les descriptions techniques, les contrats de vente sous seing privé qui ne sont pas enregistrés au bureau de la publicité des droits, les procès-verbaux de bornage etc. Si vous possédez de tels documents, nous vous recommandons de les garder à portée de main car ils pourront vous être demandés par l'arpenteur-géomètre mandaté.

Chaque propriétaire sera informé individuellement

Avant le début des travaux de rénovation cadastrale, le ministère des Ressources naturelles communique par écrit avec tous les propriétaires fonciers de la municipalité. Cet article reprend d'ailleurs le contenu du premier avis envoyé aux propriétaires. Une vingtaine de mois plus tard, le propriétaire reçoit le résultat de la rénovation cadastrale de sa propriété ainsi qu'une invitation à consulter le projet de plan.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Vous pouvez communiquer directement avec le Ministère, en composant, sans frais le 1 888 733-3720 ou consulter son site Internet à l'adresse suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/cadastre.

De plus amples renseignements seront également publiés dans les prochaines parutions du *Prairiquois*.

Collecte de sapins de Noël

Il y aura une collecte de sapins de Noël, de porte à porte, qui s'effectuera le lundi **10 janvier 2011**. Il est important que les sapins de Noël soient dépouillés de leurs décorations, attaches et crochets car ils seront déchiquetés pour en faire des copeaux de bois qui seront valorisés.

En dehors de cette collecte, il vous sera également possible d'apporter votre sapin au site de dépôt situé au 1481, rue Raoul-Charrette, St-Paul-de-Joliette (accès par la rue St-Pierre dans le Parc industriel), selon l'horaire en vigueur pour la période hivernale, soit les vendredis et samedis, de 9 h à 16 h 30.



Bureaux municipaux | Horaire des fêtes

Les services municipaux de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies seront interrompus pour la période des fêtes, soit du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Saviez-vous que...

STATIONNEMENT DE NUIT

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner des véhicules automobiles dans les rues de la ville, du 15 novembre au 15 avril, entre minuit et 7 h.

Votre collaboration nous permettra de fournir un meilleur service d'entretien des rues.

LE DÉNEIGEMENT – L'AFFAIRE DE TOUS

Chaque année, plusieurs propriétaires placent des balises en bordure de la rue afin de la délimiter de ce qu'ils considèrent être leur propriété. Cette pratique, bien que compréhensible, peut nuire aux opérations de déneigement, et ce, particulièrement lorsque les balises sont placées tout près de la partie asphaltée. Nous vous rappelons que l'emprise de votre rue ne se limite pas à la largeur du pavage mais comprend également une bande d'au moins 3 mètres (environ 10 pieds) entre le pavage et la limite de votre terrain. L'entrepreneur chargé du déneigement du réseau routier doit utiliser une portion de l'emprise afin d'accumuler la neige provenant du déblaiement des rues. En conséquence, les balises placées trop près de la voie publique risquent d'être endommagées, d'endommager les équipements de déneigement, de nuire au dégagement complet de la chaussée et de causer des blessures aux employés chargés des opérations.

Si vous subissez des dommages à votre propriété liés aux opérations de déneigement, nous vous rappelons que l'entrepreneur est responsable de ces dommages mais qu'il n'encourt aucune responsabilité pour les dommages au gazonnement à moins d'un mètre de la limite du pavage des rues, des bordures ou du trottoir. Si toutefois vous subissiez des dommages, n'hésitez pas à en informer la Ville au 450 759-7741.

DÉPÔT DE NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Chaque hiver, il arrive que des citoyens ou des entrepreneurs en déneigement déversent dans la rue ou sur des terrains publics de la neige provenant des propriétés privées. Parfois, cette neige est déposée ou soufflée près des bouches d'incendie.

La Ville fait appel au civisme des Prairiquois et des Prairiquoises pour que ces pratiques cessent. En effet, le fait de déposer de la neige dans la rue augmente considérablement les coûts des travaux d'entretien et nuit à la bonne qualité de ceux-ci. En déposant de la neige près des bouches d'incendie on risque de nuire considérablement au travail des pompiers lors d'une intervention et de mettre en danger votre sécurité et celle de vos concitoyens. La santé, la sécurité et le bien-être de tous les Prairiquois et Prairiquoises sont en jeu et le Service de police verra à l'application du règlement qui prévoit des amendes sévères.

Emplacement des bacs à ordures et à recyclage



L'hiver approche à grands pas. Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, veuillez placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée pour ne pas nuire au déneigement des rues et minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement.

Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée. Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

17^e édition du concours

« Notre-Dame-des-Prairies en fleurs 2010 »

Pour une 17^e année consécutive, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a récompensé l'effort des Prairiquois et Prairiquoises qui ont consacré temps et énergie à des travaux d'horticulture pour embellir leur propriété et leur quartier.

Nous félicitons les gagnants dont voici la liste :

PRIX COUP DE COEUR			
Annie Pichette et Michel Dulude, 18 des Iris			
CATÉGORIE FAÇADE			
QUARTIER	1 ^{er} PRIX	2 ^e PRIX	3 ^e PRIX
Sainte-Julie	Luc Desjardins Johanne Mercier 30, Raoul-Rivest	Gilles Lafortune Paulette Asselin 447, Sainte-Julie	Rachel Ducharme Jean Decelles 421, Sainte-Julie
Riverain	Luc Langevin Myriam Parent 27, des Iris Claudine Harnois René Blouin 14, des Iris	Renée Denommée Roger Marchand 50, des Pivoines	Louise Paquin 22, Lapointe
Bocage	Sylvie Pin 30, des Peupliers	Madeleine Rousseau 28, des Bouleaux	Robert Liard & Sylvie Perreault 7, des Cyprès
Vivaldi	Gaétan Lessard 6, Guérard	Claudia Grégoire & Lucie Adam 91, Coulombe	Jean-Maurice Adam 27, Alain
Notre-Dame	Claude Letellier 3, Normande	Jocelyn Geoffroy 21, Bertrand	Henriette Delangis 5, Comtois Jean-Noel Poirier 32, Markey
Chaloupe	Yves Désilets Lyne Boudreault 57, des Merisiers	Jean Lafrenière 12, des Marronniers	Donald Dumais 191, 1 ^{re} Chaloupe
CATÉGORIE COMMERCE			
	1 ^{er} PRIX	2 ^e PRIX	3 ^e PRIX
	Habitations de l'Industrie 48, des Bouleaux	Clinique de santé dentaire familiale Roger Marchand 107, Curé-Rondeau	Clinique vétérinaire des Prairies 305, boul. Antonio-Barrette
CATÉGORIE BALCON			
	1 ^{er} PRIX	2 ^e PRIX	3 ^e PRIX
	Nicole Lavallée 16, Normande	Marguerite Raynault 55, Champs-Élysées, app. 4 (en haut à droite)	Micheline Gauvreau 32, des Sapins, app. 4

Bibliothèque de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

**TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES,
TOUTEFOIS IL EST NÉCESSAIRE DE
S'INSCRIRE EN SE PRÉSENTANT
AU COMPTOIR DE PRÊT OU
EN COMPOSANT LE 450 758-3670.**

LA LECTURE EN CADEAU



La Fondation pour l'alphabétisation, ainsi que la bibliothèque de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous invitent à mettre un peu d'imaginaire dans l'ordinaire d'un enfant défavorisé, en participant à *La lecture en cadeau*. Ce programme vise principalement à prévenir le décrochage scolaire et l'analphabétisme chez les enfants issus de milieux défavorisés dans notre région. Pour participer, il vous suffit d'apporter un livre neuf (roman, documentaire, BD, album cartonné) et de demander la trousse de don au personnel de la bibliothèque. La collecte de livres se prolongera jusqu'à la mi-janvier : amoureux de la lecture, il n'est donc pas trop tard pour créer un coup de foudre entre une histoire et un enfant qui n'a pas la chance de grandir entouré de livres. En mon nom personnel, je vous remercie de votre implication.

Daphnée Trudel, bibl. prof.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le personnel et les bénévoles feront relâche à l'occasion des festivités de fin d'année. Nos locaux fermeront donc leurs portes **le 23 décembre à 17 h, et nous serons de retour le 4 janvier 2011 à 10 h**. À tous nos abonnés, nous souhaitons un Noël rempli de magie. Au plaisir de demeurer les fidèles complices de vos lectures en 2011!

ACTIVITÉS À VENIR

Le Club du rat Biboché se réunira de nouveau après le congé de Noël.

- **Pour les 3 à 5 ans** : les mercredis 12 janvier, 16 février, 16 mars, 6 avril et 11 mai, toujours à 18 h 15.
- **Pour les 6 à 8 ans** : les mercredis 19 janvier, 23 février, 23 mars, 13 avril et 18 mai, toujours à 18 h 15.

De plus, Roxane présentera une **heure du conte** toute spéciale se terminant par un bricolage le **mercredi 9 février** à l'occasion de la St-Valentin, et le **mercredi 20 avril**, tout juste avant Pâques.

EXPOSITION « COSTUMES LÉGENDAIRES »

En janvier prochain, franchir les portes de la bibliothèque signifiera entrer dans un univers peuplé de personnages légendaires, puisque la bibliothèque accueillera l'**exposition « Costumes légendaires »**

« Costumes légendaires » de l'artiste lanaudoise Kim Marsolais. Au terme de sa démarche artistique, Mme Marsolais redonnera vie à cinq personnages issus des contes et légendes de Lanaudière, soit la dame blanche de St-Zénon, le bonhomme sept heures, le Jack Mistigri, le diable et Hiawata, la belle Algonquine de la légende des chutes Dorwin.

Scénographe et costumière de formation, le travail de Mme Marsolais prend sa source dans l'histoire du costume, pour ensuite explorer comment ces icônes du passé revêtent une image contemporaine. Par l'exploration de formes, de textures, de couleurs, par la transformation de textiles, elle crée des costumes qui sont une écriture visuelle en eux-mêmes. Par la juxtaposition d'éléments contrastants, la fragilité et la force, la tradition et la modernité, la fluidité et la rigidité, elle exprime un point de vue actuel sur l'apparence à travers des personnages plus grands que nature. À voir à compter du 10 janvier 2011 à votre bibliothèque municipale. Une animation s'adressant à toute la famille clôturera l'exposition, le samedi 5 février 2011 à 10 h à la salle Alphonse-Desjardins au second étage de la bibliothèque. Vous y découvrirez des personnages fascinants, qui font partie de notre patrimoine régional. Lectures de légendes et présentation du processus de création sont au menu. Vous êtes attiré par les matières, les textures et les formes qui rendent réels ces personnages fantastiques qui nous font rêver? C'est une occasion unique de voir les costumes légendaires de près. Bienvenue à tous!

BOÎTE À COMMENTAIRES

Soucieuse de l'amélioration constante de services qu'elle offre, la bibliothèque de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous invite à lui faire part de vos commentaires. Une boîte à été installée à cet effet dans le hall d'entrée de la bibliothèque. N'hésitez pas à faire entendre votre voix. Notez cependant que les suggestions d'achat de volumes doivent être acheminées au personnel du comptoir.

NOUVEAU PERSONNEL

La bibliothèque compte un nouveau membre dans son équipe : bienvenue à M. Maxime Ferland-Beaupré, récemment engagé à titre de commis étudiant. Un immense merci à nos nouvelles bénévoles : Mme Isabelle Roy, Mme Carole Flamand et Mme Agathe Marsolais. Merci pour le précieux temps que vous nous accordez généreusement.

Daphnée Trudel, bibl. prof.

Programme de développement de nouvelles activités Famille au jeu

Cette année, notre Ville a accepté d'implanter le programme pour le développement d'activités Famille au Jeu. Ce programme nous permettra de promouvoir l'activité physique et la saine alimentation auprès des parents de notre municipalité.

C'est donc pour mieux connaître vos besoins que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a réalisé un sondage sur la pratique d'activités physiques et les habitudes alimentaires. Dans le cadre de Famille au Jeu, nous utiliserons ces résultats pour mettre de l'avant des activités répondant à votre réalité.

Volet activité physique

Les résultats du sondage nous indiquent que 62 % des parents de la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies pratiquent moins de trois fois semaine des activités physiques d'intensité moyenne ou plus élevée dans les temps libres. Par contre, 91 % des parents interrogés avaient l'intention d'en pratiquer régulièrement au cours de la prochaine année.

Il devient donc très important pour la municipalité de créer des environnements qui sont favorables à la pratique d'activités physiques tout en tenant compte des activités les plus populaires auprès des parents, soit bicyclette (61 %), marche (56 %) et natation (38 %). Les principales mesures qui seront prises par la Ville tout en se basant sur les résultats du sondage seront d'offrir des activités simultanées parents et enfants (55 %) et d'offrir des activités familiales (50 %) dans les prochaines programmations de loisirs.

Volet alimentation

Selon le nouveau Guide alimentaire canadien, les adultes devraient consommer un minimum de 5 portions de fruits et légumes par jour. Les résultats du sondage nous indiquent que 66 % des parents de la municipalité consomment moins de 5 portions de fruits et légumes par jour.

Halloween à Notre-Dame-des-Prairies

Encore un succès!



Famille Couture Fontaine

Pour une 19^e année, le centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies a pris des allures de maison hantée. Malgré la température, la renommée de cet événement aura permis à nos bénévoles de remettre 600 sacs de friandises.

Un merci bien spécial aux organismes et aux bénévoles impliqués qui ont permis de faire de cette fête un succès monstre! Encore une fois, grâce aux patrouilles effectuées dans les rues, aucun incident n'a été dénoté.

Félicitations aux 152 familles qui ont participé au concours de photo. La famille Couture Fontaine est la grande gagnante du concours et s'est méritée un certificat cadeau d'une valeur de 50 \$ au restaurant Mangiamo.

Au plaisir de répéter l'expérience l'an prochain!

Inscriptions soccer

Veillez prendre note que les inscriptions pour le soccer se prendront aux Services récréatifs et culturels, du 24 janvier au 4 février

2011. Pour plus d'informations veuillez composer le numéro de téléphone suivant : 450 753-8102.

Opération-FRISSON pour savourer l'hiver

Dans le cadre des Plaisirs d'hiver, la Ville de Notre-Dame des Prairies organisera une activité extérieure pour faire bouger les familles.

Une multitude d'activités se dérouleront aux abords de la rivière l'Assomption. La programmation complète sera disponible en janvier 2011.

Cet événement gratuit aura lieu au parc des Champs-Élysées, de **13 h à 16 h le dimanche 20 février 2011.**

Venez en grand nombre, de nombreuses surprises vous y attendent !



Allez jouer dehors cet hiver !

La Ville met à votre disposition des surfaces glacées pour pratiquer le hockey et le patin, et ce, dans différents quartiers de la ville :

Patinoires :

- Parc Amable-Chalut
- Parc Bertrand
- Parc Alain-Larue
- Parc Notre-Dame Est
- Parc Jean-François Arnault

Anneaux de glace :

- Parc Alain-Larue
- Parc Des Pervenches

Patinoire réservée exclusivement au patinage libre

- École Dominique-Savio (à noter que la pratique du hockey sera complètement interdite sur cette patinoire)

Bain libre gratuit au Cégep

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition des Prairiquois et Prairiquoises des laissez-passer gratuits pour des bains libres à la piscine du CÉGEP.

Ce laissez-passer valide jusqu'au 31 décembre 2011 donne 3 accès individuels à une période de baignade libre. Vous pouvez

consultez l'horaire des périodes de baignade libre au www.capjoliette.qc.ca ou au 450 759-1661 poste 1122.

Vous pouvez vous procurer les laissez-passer aux Services récréatifs et culturels de Notre-Dame-des-Prairies, du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Offre d'emplois

Postes saisonniers été 2011 - Camp de jour

Les Services récréatifs et culturels sont à la recherche de candidats pour combler des postes d'animateur du camp de jour, du terrain de jeux et du service de garde.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent envoyer leur curriculum vitae **avant le 19 mars 2011**, à l'adresse suivante : 225, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies, (Québec) J6E 1E7. **Pour information : 450 759-7741, poste 237**

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger l'écriture et la lecture.

Location de salles et locaux



Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, un atelier, un colloque, une conférence ou toute autre occasion, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition des résidants diverses salles de réception attrayantes et contiguës pouvant accueillir de 20 à 180 personnes, ainsi que des salles de réunions. À noter que la salle communautaire est maintenant climatisée et qu'une grande cuisine est également disponible afin de faciliter le service d'un traiteur.

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'une salle, veuillez contacter les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 poste 237 ou 232.

** Prendre note que toutes les salles du centre communautaire sont des environnements non-fumeurs et accessibles aux fauteuils roulants.*

Semaine de relâche

À surveiller, la programmation de la semaine de relâche sera publiée à la fin janvier et sera distribuée par l'entremise des écoles Dominique-Savio et Monseigneur-Jetté.

Pour toute information, veuillez communiquer avec les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 postes 232 et 237.



Programmation des loisirs | Hiver 2011

Politique de tarification familiale :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25 % pour le 2^e enfant et 50 % pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

Période d'inscription :

• **10 au 21 janvier 2011 au bureau des loisirs de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.**

• Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232 ou 237.

Inscription :

- en personne aux Services récréatifs et culturels
- par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
- par Internet à l'adresse suivante : www.notre-dame-des-prairies.org

La description détaillée de chacun des cours est disponible au service des loisirs.

POUR LES TOUTS-PETITS

YOGA AVEC BÉBÉ | 2 à 8 mois

Durée : 1 heure - 8 semaines
Jour et heure : Mardi de 10 h 15 à 11 h 15
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Sophie Desjardins
Endroit : Salle communautaire
Coût : 25 \$

ÉVEIL MUSICAL | 2-3 ans

Durée : 45 minutes - 10 semaines
Jour et heure : Mardi de 9h15 à 10h
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Roxanne Tessier-Ferland
Endroit : Salle de piscine gauche
Coût : 30 \$

MATINÉES ENFANTINES | 3-5 ans

Jeux, chansons, bricolages, expériences...

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi de 10 h 15 à 11 h 15 ou
Vendredi de 11 h 15 à 12 h 15
Début : 1^{er} février 2011
Professeure : Roxanne Tessier-Ferland
Endroit : Salle de piscine gauche
Coût : 24 \$

DANSE CRÉATIVE | 3-4 ans

Durée : 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 9 h à 9 h 45
Début : 5 février 2011
Professeur : École de danse Symbiose
Endroit : Mgr-Jetté
Coût : 18,75 \$

Les Services récréatifs et culturels se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

Payable en entier lors de l'inscription :

- Par paiement direct
- Par chèque postdaté au 20 janvier 2011 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies
- Par carte de crédit
- En argent

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec les Services récréatifs et culturels.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités des Services récréatifs et culturels et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

PARENTS-ENFANTS

NOUVEAUTÉ

CUISINE | 5-12 ans

Repas simple et rapide pour toute la famille

Durée : 1½ heure – 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 13 h à 14 h 30
Début : 5 février 2011
Professeur : Lise Jollet
Endroit : Chalet des loisirs
Coût : 115,25 \$ / duo parent-enfant

FABRICATION DE BIJOUX | 8-12 ans

L'adulte et l'enfant fabriquent plusieurs projets!

Durée : 1 heure - 8 semaines
Jour et heure : Jeudi de 19 h à 20 h
Début : 3 février 2011
Professeur : Marie-Hélène Desrosiers
Endroit : Salle de piscine droite
Coût : 52 \$ / duo parent-enfant

MULTI-SPORTS | 5-12 ans

Activités sportives et jeux coopératifs

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 9 h à 10 h
Début : 5 février 2011
Professeur : Stéphane Couture – Para 's'cool
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 45 \$ / duo parent-enfant

BADMINTON LIBRE | 8-12 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 10 h 15 à 11 h 15
Début : 5 février 2011
Professeur : Avec surveillance
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 15 \$ / personne

Programmation des loisirs | Hiver 2011

ENFANTS DU PRIMAIRE

JUDO | 5-12 ans

Durée : 1 heure - 12 semaines + tournoi
Jour et heure : Jeudi 15 h 25 à 16 h 25
Début : 13 janvier 2011
Professeur : École Kime Waza
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 36 \$

Frais d'affiliation (35\$) et achat du costume (25-60\$) en sus payable à l'école Kime-Waza

KIN-BALL | 2^e - 3^e année • Tournoi inclus

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 15 h 20 à 16 h 20
Début : 7 février 2011
Professeur : Association de kin ball
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 37 \$

KIN-BALL | 4^e - 5^e - 6^e année • Tournoi inclus

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi 15 h 20 à 16 h 20
Début : 8 février 2011
Professeur : Association de kin ball
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 37 \$

INIT. GYMNASTIQUE SUR APPAREILS | 5-6 ans

Durée : 1 heure - 8 semaines
Jour et heure : Jeudi 15 h 20 à 16 h 20 - 5 ans
*16 h 25 à 17 h 25 - 6 ans
Début : 2 février 2011
Professeur : Geneviève Landreville, école Formaction
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 23 \$ **Heure de garde incluse*

CUISINE | 5-12 ans

Durée : 1½ heure - 8 semaines
Jour et heure : Mardi ou mercredi ou jeudi
de 15 h 30 à 17 h
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Lise Jollet
Endroit : Chalet des loisirs
Coût : 58 \$

HOCKEY COSOM | 8-12 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Vendredi 15 h 15 à 16 h 15
Début : 4 février 2011
Professeur : À déterminer
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 18,50 \$

THÉÂTRE | 5-7 ans

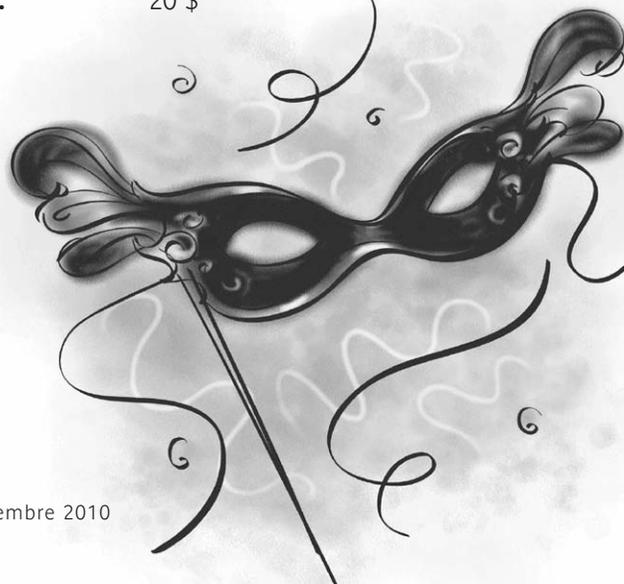
Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Jeudi 15 h 45 à 16 h 45
Raccompagne inclus
Début : 3 février 2011
Professeur : Roxanne Tessier-Ferland
Endroit : Centre communautaire
Coût : 24 \$

THÉÂTRE | 8-12 ans

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi ou vendredi de 15 h 30 à 17 h
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Roxanne Tessier-Ferland
Endroit : Mardi : Centre communautaire
Vendredi : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 35 \$

TRICOTIN (plusieurs projets) | 5-12 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 15 h 20 à 16 h 20
Début : 7 février 2011
Professeur : Pierrette Samuel
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 20 \$



Programmation des loisirs | Hiver 2011

ENFANTS DU PRIMAIRE

DANSE CRÉATIVE | 5-6 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 10 h à 10 h 50
Début : 5 février 2011
Professeur : École de danse Symbiose
Endroit : Mgr-Jetté
Coût : 18,75 \$

DANSE POPULAIRE ET BALLET JAZZ | 6-8 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Samedi de 11 h à 11 h 50
Début : 5 février 2011
Professeur : École de danse Symbiose
Endroit : Mgr-Jetté
Coût : 18,75 \$

INITIATION AU PATIN | 5-8 ans

Durée : 1 heure - 4 semaines
Jour et heure : Vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 - 5-6 ans
Vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 - 7-8 ans*
Début : 21 janvier 2011
Professeur : Lisa Dumontier
Endroit : Patinoire extérieure de la cours d'école
Coût : 12 \$

**Heure de garde incluse*

GUITARE | 8-12 ans

Durée : 1¼ heure - 10 semaines
Jour et heure : Jeudi de 18 h à 19 h 15
Début : 3 février 2011
Professeur : Yannick Martineau
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 36 \$

L'élève doit avoir une guitare acoustique

ESPAGNOL | 9-12 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi de 15 h 30 à 16 h 30
Début : 7 février 2011
Professeur : Magdalena Montano
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 21,75 \$

AIDE AUX DEVOIRS | 1^{ère} - 2^e - 3^e année

NOUVEAUTÉ

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mercredi de 15 h 20 à 16 h 20
Début : 2 février 2011
Professeur : Jessica Fiset
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 29 \$

AIDE AUX DEVOIRS | 4^e - 5^e - 6^e année

NOUVEAUTÉ

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mercredi de 15 h 20 à 16 h 20
Début : 2 février 2011
Professeur : Jessica Fiset
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 29 \$

PEINTURE DÉCORATIVE SUR BOIS | 8-12 ans

Durée : 1 heure - 8 semaines
Jour et heure : Samedi 10 h 30 à 11 h 30
Début : 5 février 2011
Professeur : Marie-Hélène Desrosiers
Endroit : Salle de piscine gauche
Coût : 28 \$

DESSIN | 5-7 ans

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Jeudi 15 h 20 à 16 h 20
Début : 3 février 2011
Professeur : Véronique Lévesque
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 22 \$

DESSIN | 8-12 ans

Durée : 1 heure - 8 semaines
Jour et heure : Jeudi 16 h 25 à 17 h 25
Début : 3 février 2011
Professeur : Véronique Lévesque
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 22 \$

Heure de garde incluse

Programmation des loisirs | Hiver 2011

ACTIVITÉS FAMILIALES

Dans le but d'encourager la pratique d'activités physiques, la ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition de ses citoyens ses gymnases à des coûts très abordables. Basketball, volleyball, badminton, hockey cosom et jeux de ballon sont les activités disponibles.

Que ce soit pour une occasion unique des plus active ou sur une base régulière venez bouger et vous amuser en famille!

ACTIVITÉ AU GYMNASSE | À la fois (maxi. de 3 fois)

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Vendredi, samedi ou dimanche selon disponibilité
Début : 30 janvier 2011
Professeur : Avec surveillance
Endroit : Gymnase
Coût : 9,25 \$

ACTIVITÉ AU GYMNASSE | Forfait

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Vendredi, samedi ou dimanche selon disponibilité
Début : 30 janvier 2011
Professeur : Avec surveillance
Endroit : Gymnase
Coût : 92 \$ / famille (forfait)

ADULTES SEULEMENT

GRANDEUR NATURE | Adolescents - 11 à 17 ans

Activité médiévale et fantastique incluant frais d'association et fin de semaine thématique

Durée : 2½ heures - 15 semaines
Jour et heure : Lundi de 18 h à 20 h 30
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Robert Tremblay
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 70 \$

ADOLESCENTS* - ADULTES

ANGLAIS | Débutant

Base de la conversation, écriture et lecture

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mercredi de 18 h à 19 h
Début : 2 février 2011
Professeur : Allan Patrick
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 50 \$

ANGLAIS | Intermédiaire

Pratiquer et approfondir, vocabulaire, verbes, structure de phrase

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Mercredi de 19 h 15 à 20 h 45
Début : 2 février 2011
Professeur : Allan Patrick
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 75 \$

ESPAGNOL | Débutant

Vocabulaire et conversation pour le voyage

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi 18 h à 19 h
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Ursus Larde
Endroit : Salle de piscine de droite
Coût : 66 \$



Programmation des loisirs | Hiver 2011

ADOLESCENTS* - ADULTES

ESPAGNOL | Intermédiaire 1

Vocabulaire et conversation

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi 19 h 15 à 20 h 15
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Ursus Larde
Endroit : Salle de piscine de droite
Coût : 66 \$

CARDIO-MILITAIRE (INTENSITÉ ÉLEVÉ!)

Cardio et musculation

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi de 20 h 15 à 21 h 15
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Marie-Ève Malette
Endroit : Mgr-Jetté
Coût : 90 \$

NOUVEAUTÉ

GUITARE | Débutant

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi de 19 h 30 à 21 h
Début : 3 février 2011
Professeur : Yannick Martineau
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 100 \$

GUITARE | Intermédiaire

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi de 19 h à 20 h 30
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Yannick Martineau
Endroit : Salle de piscine de gauche
Coût : 100 \$

ZUMBA (Cardio-danse sur des rythmes latinos)

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi de 19 h à 20 h
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Marie-Ève Malette - En Corps En Forme
Endroit : Mgr-Jetté
Coût : 90 \$

NOUVEAUTÉ

*50 % de rabais pour les 17 ans et moins

ADULTES SEULEMENT (Taxes incluses)

INITIATION À L'INFORMATIQUE | Débutant

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 18 h à 19 h 30
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 100 \$

INFORMATIQUE 2 | Avancé

Photo numérique, audio-vidéo

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 19 h 30 à 21 h
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 100 \$

INITIATION À L'INFORMATIQUE | 50 ans et +

Durée : 1½ heure - 10 semaines
Jour et heure : Mardi 9 h à 10 h 30
Début : 1^{er} février 2011
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 100 \$



Programmation des loisirs | Hiver 2011

ADULTES SEULEMENT (Taxes incluses)

INITIATION À L'INTERNET | 50 ans et +

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Vendredi de 8 h 30 à 10 h
Début : 4 février 2011
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 60 \$

NOUVEAUTÉ

TAI CHI

Durée : 1¼ heure - 10 semaines
Jour et heure : Jeudi de 10 h à 11 h 15
Début : 3 février 2011
Professeur : Richard Desjardins
de Vertdemain
Endroit : Salle communautaire
Coût : 80 \$

NOUVEAUTÉ

YOGA DÉBUTANT

Durée : 1¼ heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 17 h 30 à 18 h 45
Début : 31 janvier 2011
Professeur : Sophie Desjardins
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 90 \$

REMISE EN FORME

Durée : 1 heure - 10 semaines
Jour et heure : Lundi ou mercredi 9 h à 10 h
Début : 7 février 2011
Professeur : Magali Dudemaine
Endroit : Salle communautaire
Coût : 45 \$

LA SANTÉ PAR L'ÉTIREMENT (STRETCHING)

Durée : 45 minutes - 10 semaines
Jour et heure : Lundi ou mercredi 10 h à 10 h 45
Début : 7 février 2011
Professeur : Magali Dudemaine
Endroit : Salle communautaire
Coût : 45 \$

YOGA PRÉ-NATAL | Niveau 1

Durée : 1½ heure - 10 semaines
*Demi-session disponible
Jour et heure : Lundi de 19 h à 20 h 30
Début : 31 janvier 2011
Professeure : Sophie Desjardins
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 95 \$

YOGA PRÉ-NATAL | Niveau 2

Durée : 1½ heure - 10 semaines
*Demi-session disponible
Jour et heure : Jeudi de 9 h 30 à 11 h
Début : 3 février 2011
Professeure : Sophie Desjardins
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins
Coût : 95 \$

PEINTURE AQUARELLE*

Durée : 3 heures - 10 semaines
Jour et heure : Lundi 13 h à 16 h
Début : 4 octobre 2010
Professeur : Johanne de Rochefort
Endroit : Salle de piscine droite
Coût : 200 \$ matériel en sus

*50% de rabais aux résidents de 65 ans et plus résidents à Notre-Dame-des-Prairies.



Programmation des loisirs | Hiver 2011

ADULTES SEULEMENT (Taxes incluses)

PEINTURE À L'HUILE*

Durée : 3 heures - 8 semaines
Jour et heure : Mardi de 13 h à 16 h
Début : 7 avril 2011
Professeur : Johanne de Rochefort
Endroit : Salle de piscine droite
Coût : 120 \$ matériel en sus

*50% de rabais aux résidents de 65 ans et plus résidents à Notre-Dame-des-Prairies.

LIBRES AU GYMNASÉ | Avec surveillance

Durée : 1½ heure par groupe / janvier à avril
Jour et heure : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche
1^{er} groupe : 17 h 30 à 19 h
2^e groupe : 19 h à 20 h 30
3^e groupe : 20 h 30 à 22 h
Début : 30 janvier 2011
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 50 \$ / personne

N.B. La salle Alphonse-Desjardins est située à l'intérieur de la bibliothèque municipale.



Babillard des organismes

Le saviez-vous ?

Il y a un service de transport en commun dans notre ville.

Depuis le 4 août 2009, la Corporation de transport Joliette métropolitain a mis en place de nouveaux horaires et de nouveaux circuits d'autobus afin de mieux répondre à vos besoins en matière de transport collectif.

Effectivement, il vous est possible de vous rendre facilement et rapidement dans les divers points d'intérêts situés sur le territoire



des municipalités de Joliette, de Notre-Dame-des-Prairies et de Saint-Charles-Borromée, dont le Centre commercial, le CEGEP, l'Hôpital, le Palais de justice, la Place Bourget, la Bibliothèque et beaucoup d'autres endroits.

Pour connaître les horaires et les circuits, nous vous invitons à consulter le site www.jembarque.com ou de communiquer avec nous au 450 759-5133

Votre programme gratuit en efficacité énergétique est de retour!



L'ACEF Lanaudière vous invite à vérifier votre admissibilité au programme gratuit pour économiser de l'énergie: Éconologis.

Vous êtes locataire ou propriétaire?

Vous payez une facture d'énergie pour le chauffage?

Vos revenus ne dépassent pas les seuils d'admissibilité*?

(Ex: 1 personne 22 229 \$; 2 personnes 27 674 \$; etc.)

***Carnet de réclamation d'aide sociale ou Avis de cotisation (document du gouvernement) à l'appui.**

OUI? Vous êtes donc admissible à la visite Éconologis.

Le programme comporte deux volets entièrement gratuits:

- Le **premier volet** inclut des astuces et conseils personnalisés,

des travaux mineurs de calfeutrage et l'installation de produits éco-énergétiques.

- Le **deuxième volet** permet l'obtention et l'installation de **thermostats électroniques** indépendamment de votre source de chauffage. (Certains critères s'appliquent)



Pour vérifier votre admissibilité et pour prendre rendez-vous avant mars 2011, appelez l'ACEF Lanaudière au **450 960-2090** ou **1 877 960-2090**.

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site internet de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec : <http://www.aee.gouv.qc.ca>

Une histoire d'encouragement



Marie-Ève est secrétaire dans une clinique médicale. Patrick possède une petite entreprise spécialisée informatique. Ils sont les parents d'Alexis, 9 ans, dont ils ont la garde partagée. Alexis n'aime pas beaucoup l'école. Il avoue volontiers que sa matière préférée, c'est la récréation. Sa faible motivation lui vaut d'ailleurs des résultats scolaires peu satisfaisants, notamment en français et en anglais, où il frôlait l'échec au bulletin de la première étape.

Bien qu'ils ne vivent plus ensemble, Patrick et Marie-Ève ont décidé de former équipe pour aider Alexis à améliorer ses résultats scolaires. Un jour, en allant chercher Alexis au service de garde de l'école, Marie-Ève croise monsieur Richard, l'enseignant d'Alexis. Elle lui demande des conseils pour l'aider à augmenter la motivation d'Alexis. Celui-ci lui parle de la campagne J'aime ça quand tu m'encourages du Comité régional pour la valorisation de l'éducation, le CREVALE. Il lui remet des cartes d'encouragement à l'effigie de la campagne.

Marie-Ève et Patrick écrivent donc, ensemble, une carte d'encouragement à Alexis et la lui remettent, avec deux cartes portant la mention J'aime ça quand tu m'encourages. Ils demandent à Alexis de remplir une carte pour maman et une autre pour papa, afin de leur indiquer combien et comment il aime être encouragé par chacun d'eux.

L'idée proposée par monsieur Richard a porté fruit. Quelques mois se sont écoulés depuis leur échange de cartes et déjà, les résultats d'Alexis se sont améliorés. La petite équipe formée d'Alexis et ses parents a dû travailler fort pour y arriver. Patrick et Marie-Ève ont pris l'habitude d'écrire des mots d'encouragement sur les travaux scolaires de leur fils en les signant. Ils ont développé divers trucs, dont un système d'activités-récompense pour motiver Alexis. Sur son bulletin de fin d'année, chaque point gagné en français et en anglais lui donnait droit à cinq minutes d'une activité de son choix avec un de ses parents. À la fin de l'année, Alexis a ainsi gagné une randonnée à vélo de 45 minutes avec son père.

Peu importe leur talent ou leur facilité à l'école, les enfants ont tous besoin du soutien et des encouragements de leurs parents. Le CREVALE vous invite à remplir les cartes d'encouragement J'aime ça quand tu m'encourages remises par les enseignants de vos enfants. Pour plus de renseignements sur la campagne ou pour envoyer une carte d'encouragement virtuelle à votre enfant, visitez le crevale.org

Julie Blanchette, Agente de développement
CREVALE - 450 758-3585

Centre de femmes Marie-Dupuis

Le Centre de femmes Marie-Dupuis est heureux de vous accueillir, mesdames, du lundi au jeudi entre 9 h et 17 h. Nous sommes situés au 241 boul. Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies et notre numéro de téléphone est le 450 752-5005.

Tous les mercredis, à compter de 13 h 30, nous vous invitons à participer à nos cafés-rencontres qui portent sur un thème différent à chaque semaine et c'est gratuit.

- **Mercredi 19 janvier :** Ma culpabilité, une opportunité de changer
- **Mercredi 26 janvier :** La réflexologie et votre santé
- **Mercredi 2 février :** Atteindre notre autonomie par le mieux-être total
- **Mercredi 9 février :** À définir
- **Mercredi 16 février :** La santé de mon cœur
- **Mercredi 23 février :** Nos cinq sens : porte d'entrée de l'énergie

Nous offrons également différents ateliers tels que :

- **Atelier de réflexologie :** Le jeudi, du 3 février au 3 mars, 5 rencontres pour acquérir différentes techniques afin de soulager la douleur, le stress et apprendre à évacuer les émotions.
- **Oser plus de fidélité envers soi-même :** Les jeudis 27 janvier et 3 février, 2 rencontres pour vous permettre d'identifier vos forces, pour comprendre d'où vient votre culpabilité et pour vous donner des repères de fidélité envers vous-même. Bref apprendre à mieux se connaître.

- **Dô-In :** De jour ou de soir, 6 rencontres d'automassage pour stimuler certains points d'acuponcture afin de libérer l'énergie vitale et activer la circulation de votre énergie afin de conserver ou rétablir l'harmonie.
- **Pourquoi pas la peinture :** De jour ou de soir, 6 rencontres pour acquérir des notions de base en peinture, pour développer votre créativité et pour vous accorder un moment de détente.
- **Je m'initie au vitrail :** De jour ou de soir, 6 rencontres pour acquérir les connaissances et les techniques de base du vitrail. Réalisation d'une première pièce que vous conserverez!
- **J'apprivoise l'ordinateur :** Ces ateliers personnalisés et individuels, vous offre la possibilité de vous familiariser avec cet outil de communication. Profitez de l'occasion pour acquérir les notions de base et ne tardez pas à vous inscrire car les places s'envolent rapidement.
- **Jumeler danse et cardio :** Le lundi, du 24 janvier au 28 février, 6 rencontres offertes à toutes celles qui veulent se faire du bien dans la simplicité et par la danse.
- **Au-delà des mots :** Le mercredi, du 26 janvier au 23 mars, 6 rencontres pour découvrir la puissance de sa voix parlée et les richesses de sa voix intérieure, bref oser être vous-même dans l'art de communiquer.
- **Viniyoga :** Le lundi du 24 janvier au 28 mars, 10 belles rencontres qui vous amèneront à acquérir des outils vous permettant de renouer avec votre corps, votre respiration, votre énergie et votre rythme de vie.
- **Viniyoga « Kriya-Yoga » :** Le samedi 29 janvier, un temps d'arrêt juste pour vous mesdames afin d'apprendre les postures, les techniques respiratoires, la relaxation et échanger sur le thème du « kriny-Yoga ».

Nous vous offrons la possibilité de vous prévaloir d'une consultation juridique gratuite avec l'avocate Me Nancy Malo.

Cuisines collectives : Tous les mardis, nos groupes de cuisines collectives mettent en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats sains, économiques et appétissants.

Dîner communautaire : Vous êtes invitées mesdames à venir partager un délicieux repas qu'une équipe de bénévoles aura gentiment préparé. Une belle occasion de briser son isolement en agréable compagnie.

Pour en connaître davantage sur nos services et ateliers, communiquez avec nous au 450 752-5005 ou venez faire un tour et c'est avec plaisir que nous vous donnerons plus d'informations. Bienvenue à toutes les femmes!



Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17

du Grand Joliette

UN ENDROIT POUR TOI!

Tu as entre 12 et 17 ans, tu cherches un endroit animé, accueillant pour retrouver tes amis, t'en faire des nouveaux, planifier et organiser des activités à ton goût. Ou encore, pour flâner, discuter, t'informer et apprendre des choses sur tout ce qui t'intéresse, nous sommes là pour toi!

Tu fréquentes la MDJ, tu as des responsabilités...

Le MODE de VIE :

- Je m'engage à respecter les personnes indépendamment de leurs styles, goûts et opinions,
- Non-sexisme, non-racisme, non-violence,
- Je respecte les lieux et les équipements, je collabore à l'aménagement et à l'entretien,
- Je m'implique dans les structures démocratiques : comité, sondage, etc.,
- Je m'applique à préserver une bonne réputation à la Maison des Jeunes,
- Je ne dois pas consommer, posséder ou être sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

PLUSIEURS ACTIVITÉS GRATUITES À VENIR

• **Projet Rével'active, initiations sportives :**

Les vendredis de 20 h à 21 h 30 à l'école Dominique-Savio à Notre-Dame-des-Prairies : 25 février Basketball / 18 mars Cheerleading / 29 avril Tchukball / 20 mai karaté.

Les samedis à l'école Lorenzo-Gauthier 14 h à 16 h : 5 février Kin-ball / 5 mars Tchukball / 16 avril Basketball, 7 mai « cheerleading », 4 juin yoga.

- **Projet Cuistot en Herbe, cuisines collectives à la maison des jeunes.** jeudi 6 janvier, 15 h / vendredi 28 janvier, 15 h / samedi 12 février, Spécial St-Valentin, 15 h / samedi 5 mars, 16 h 30 / samedi 26 mars, 15 h.

Surveille nos activités de financement et profite-en pour remplir ton compte activité.

Bridge de la Rive N.D.P.

Hé oui, nous sommes toujours là, tous les jeudis soirs à 19 h 15 et nous espérons toujours vous y rencontrer.

Le bridge représente à nos yeux le jeu de carte qui est le plus intéressant. Il demande que nous nous concentrons, ce qui nous amène à oublier facilement nos petits tracas quotidiens. Si vous désirez venir voir, vous êtes toujours les bienvenus(es). Vous



Samedi 2 octobre 2010 - Le skate park repeint lors de la journée nationale des maisons des jeunes du RMJQ.

Nous sommes à la recherche d'idées d'activités pour la semaine de relâche...

FAIS PARTIE DU COMITÉ PROGRAMMATION...

SERVICE D'AIDE AUX DEVOIRS ET LEÇONS

La Maison des Jeunes offre un service d'aide aux devoirs et leçons, du mardi au vendredi de 17 h à 18 h. Tu peux t'inscrire par téléphone jusqu'à 16 h 45 le jour même.

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES:

- Mercredi : 18 h à 21 h
- Vendredi : 18 h à 22 h
- Jeudi : 18 h à 21 h
- Samedi : 13 h à 22 h

L'équipe du Café vous attend! Pour des informations, n'hésitez pas à nous contacter. La Maison des Jeunes est située au 34, 1^{ère} Avenue, 2^e étage à N.D.P. | 450 756-4794.

Toute l'équipe vous souhaite un joyeux temps des fêtes, À noter que nous serons fermés du 19 décembre au 4 janvier inclusivement.

n'avez qu'à vous présenter et nous vous placerons près d'une table où vous pourrez voir que c'est un jeu très captivant.

Nous aurons notre souper et soirée des Fêtes le jeudi 23 décembre 17 h 30.

À tous nous souhaitons un Joyeux Noël et une très bonne Année!

Babillard des organismes

Bazar Notre-Dame-des-Prairies

À l'approche du temps des Fêtes, le comité tient à vous souhaiter ses meilleurs vœux pour ce temps de festivités. Peut-être que l'hiver ne fait que commencer, mais tout le comité du Bazar NDP s'affaire déjà à préparer sa 31^e édition. Après tout, cet événement est primordial pour la survie de 6 organismes de notre ville que sont l'AFÉAS, la Fête de la Fidélité, la Maison des Jeunes, la Relève NDP, les Scouts NDP, Partage NDP.

Cette année encore, on vous attend au Centre communautaire qui vibrera aux couleurs et aux sons du bazar prairiquois, **les 30 avril et 1^{er} mai prochains**. Cette activité ne peut exister et survivre sans votre très grande générosité. Vous pourrez apporter vos puces

(dons en tous genres) devant les portes du garage du presbytère de Notre-Dame-des-Prairies et ce, **à partir de la mi-mars**.

Durant ces deux jours, vous aurez toujours la possibilité de venir déguster un bon repas avec nous. Le comité vous dit merci de votre enthousiasme à participer à cet événement communautaire. De cette façon, ces organismes participants continueront leur mandat respectif auprès des jeunes et adultes de chez-nous.

Pour d'autres informations ou questions, vous pouvez communiquer avec Michel Vézina au 450 759-9249 ou Maryse Bruneau au 450 883-5104

Fête de la Fidélité

Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année. Le comité profite de cette occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année remplie de santé, d'amour et de succès. Tout le monde s'entend pour dire que la vie se déroule à un rythme effréné.

Tous les couples fêtant, tout au long de l'année 2010, un anniversaire multiple de 5 (5,10,15,20,etc.) sont invités, le **dimanche 29 mai prochain**, à participer à une célébration spéciale soulignant leur amour et leur engagement. Cette messe sera suivie d'une rencontre familiale autour d'un bon repas préparé et servi par Le Tournant des Érables. C'est une façon simple, cordiale et amicale de fêter cette belle promesse d'amour.

Êtes-vous intéressés à vivre ce moment privilégié, entourés de votre famille et vos amis et à partager ce moment avec nous? Vous pouvez nous rejoindre ou vous inscrire en contactant :

Nicole et Michel Vézina (450 759-9249) ou Murielle et Serge Landreville (450-755-5378).

Une invitation particulière est lancée aux jeunes couples de notre paroisse. Les places sont limitées.

Comité des Fêtes de la Fidélité

La Relève

As-tu déjà entendu parler du mouvement La Relève? Il s'adresse aux garçons et filles du secondaire qui ont le goût de vivre de belles expériences de vie, qui veulent apprendre à mieux se connaître. Ils découvrent aussi leur spiritualité et leur sens des valeurs.

Les jeunes commencent leur parcours en vivant une fin de semaine où ils expérimentent une triple rencontre : moi-même (qui suis-je?), les autres (qui sont-ils?) quelle est ma spiritualité? C'est le début d'un cheminement personnel et continu. Par la suite, des rencontres hebdomadaires sont organisées par les jeunes eux-mêmes, supervisées par le couple responsable. C'est un lieu d'accueil, d'écoute où chacun et chacune peut échanger ses idées et opinions dans le respect des différences, sans peur d'être jugé(e). Durant ces rencontres, des liens très forts se tissent, ce qui en fait un endroit privilégié où il fait bon se retrouver et se ressourcer.

Comme couple-ami, nous avons un rôle de guide, de support, d'écoute et d'encadrement. On voit au bon fonctionnement de la communauté de jeunes en stimulant et en encourageant tous les relevistes à partager leurs opinions.

Si tu as le goût de t'aventurer dans le chemin extraordinaire de la découverte de soi et des autres, la Relève est l'endroit tout indiqué pour toi. Dans une époque où chacun se cherche, il y a une place pour se trouver et se faire des véritables amis.

La prochaine fin de semaine de Relève, la 115^e du diocèse, aura lieu du vendredi 18 mars à 20 h jusqu'au dimanche 20 mars. Pour informations ou pour t'inscrire, tu peux communiquer avec Michel et Nicole au 450 759-9249, couple-ami des Semences d'Amour, NDP.

AFÉAS Notre-Dame-des-Prairies

En septembre dernier, nous avons été heureuses de nous retrouver et de nous organiser pour participer à la Marche des Femmes à Joliette. Plusieurs de nos membres y étaient et, lors de notre deuxième rencontre, un retour sur cette activité nous a permis de réaliser jusqu'à quel point il y a encore du chemin à faire pour que la femme ait la place qu'elle mérite dans la société.

Parmi les autres sujets de nos rencontres, un notaire nous aidera à mieux comprendre les différences entre vivre comme conjoints de fait ou comme couples mariés. Pour cette activité nous inviterons la population prairiquoise intéressée par ce sujet à y assister.

D'autres thèmes intéressants seront abordés lors de nos prochaines rencontres. Nous tiendrons également notre traditionnel souper de Noël, accompagnées de nos conjoints. Un quilleton aura lieu en février et nous vous invitons tous à y participer.

En terminant, nous souhaitons à tous un joyeux temps des Fêtes!

Margot Guimont



Unité pastorale de la Rive

Voici l'horaire des célébrations de Noël et du Nouvel An pour le Grand Joliette.

Vendredi 24 décembre 2010 | VEILLE DE NOËL

- 16 h Notre-Dame-des-Prairies – Liturgie de la Parole avec les enfants
-
- 18 h Notre-Dame-des-Prairies, Christ-Roi, Sainte-Thérèse
-
- 20 h Notre-Dame-des-Prairies, Christ-Roi, Saint-Jean-Baptiste
Cathédrale avec les Chanteurs de la Place Bourget
-
- 22 h Christ-Roi
-
- Minuit Cathédrale

Samedi 25 décembre 2010 | JOUR DE NOËL

- 10 h 30 Christ-Roi et Cathédrale
-
- 11 h Ste-Thérèse

Vend 31 décembre 2010 | VEILLE DU JOUR DE L'AN

- 16 h 30 Christ-Roi et Cathédrale

Samedi 1^{er} janvier 2011 | JOUR DE L'AN

- 9 h Ste-Thérèse
-
- 10 h 30 Christ-Roi, St-Jean-Baptiste, Cathédrale (Mgr Lussier)
-
- 11 h Notre-Dame-des-Prairies

Horaire habituel pour les dimanches 26 décembre 2010 et 2 janvier 2011.

L'Équipe pastorale du Grand Joliette vous souhaite un jour de Noël débordant d'amour et d'espérance. Bonne et heureuse année 2011!

Parents-Secours

Offre d'emploi

Employeur :

Comité Parents-Secours de Notre-Dame-des-Prairies

Ce comité vise à assurer et promouvoir la sécurité des enfants et des aînés qui habitent notre ville. Ce comité existe depuis plus de 25 ans et est associé à Parents-Secours Québec.

Personnel recherché :

Parents bénévoles, grands-parents bénévoles ou tous ceux qui se soucient d'assurer la sécurité des personnes qu'ils aiment.

Horaire :

3 ou 4 réunions dans l'année, ces rencontres ont lieu en soirée (19 h à 21 h). Participer en compagnie de membres du comité à des rencontres avec les enfants lors d'ateliers visant à assurer la sécurité de nos jeunes (environ 3 ou 4 ateliers par année), ces ateliers se font dans les écoles parfois avec l'aide de personnes responsables (S.Q., employés du CN, etc...). Vous pouvez également devenir foyer-refuge et ainsi assurer la visibilité de notre organisme.

Salaire :

Bénévolat mais combien gratifiant lorsque l'on contribue à assurer la sécurité de nos jeunes et de nos aînés en leur faisant pren-

dre conscience des dangers qui les guettent et en leur assurant notre soutien.



Si vous êtes disponibles et intéressé(es) et que vous voulez faire partie d'une équipe dynamique, veuillez communiquer avec **Mme Caroline Pichette, présidente au numéro : 450 752-5430.**

Nous avons besoin d'aide et sollicitons la participation de toutes les personnes qui se sentent interpellées par cette offre d'emploi.

Les jeunes et les aînés vous remercient de collaborer avec nous, merci de votre générosité, votre récompense sera visible dans les visages des personnes dans le besoin.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier les jeunes qui ont participé à notre tirage dans le cadre de l'Halloween, le 31 octobre 2010 à l'Hôtel de Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Nous félicitons les gagnantes de ce concours: Valérie Léveillé, Justine Gadoury et Kim, qui se sont méritées chacune un cadeau de L'Entre Jeux.

Et pour terminer, nous désirons souhaiter une très bonne année 2011 à tous nos foyers Parents-Secours.

Club de scrabble Jolimot

Les membres et amis(es) du **Club de Scrabble Jolimot** se réunissent tous les lundis soirs, à 19 h, pour jouer une partie de Scrabble Duplicata. Depuis septembre 2009, cette rencontre se déroule à la **salle Le Bel Âge, au 34, 1^{er} Avenue à Notre-Dame-des-Prairies.**

Ce système de jeu met les joueurs face aux mêmes tirages; à tout moment d'une partie, chaque joueur dispose des mêmes lettres que ses concurrents et se trouve confronté au même problème. Comme pour le scrabble classique, il faut former des mots

entrecroisés sur une grille en utilisant des lettres de valeurs différentes.

Toutes les personnes intéressées par cette activité passionnante peuvent venir découvrir une nouvelle façon de jouer au Scrabble. Vous êtes les bienvenus(es)! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Nicole Duquette, directrice, 450 753-3432 ou **Lise Lapierre**, 450 756-8120

Club Le Bel Âge

Nous sommes à planifier le prochain voyage qui sera probablement le train touristique l'Orford Express dans les Cantons-de-l'Est (celui de l'émission de Josérito Michaud à la télé). Alors j'invite les personnes intéressées à communiquer avec moi pour plus d'informations.

Pour les personnes de 50 ans et plus qui aimeraient devenir membre de la FADOQ, vous pouvez nous contacter aux numéros de téléphone plus bas indiqués. Une foule de rabais et d'avantages s'offrent aux adhérents de clubs tels que le Bel Âge à Notre-Dame-des-Prairies.

Nos prochaines activités seront la cabane à sucre le 24 mars 2011 et l'assemblée générale le 14 avril 2011. Les soirées de danse se

poursuivent tous les samedis du mois à l'exception du 2^e samedi. La programmation d'activités prévoit également les cartes le jeudi après-midi, vie active le mardi matin, les cours de danse en ligne le mercredi (débutants en avant-midi et avancés en après-midi) et danse sociale le vendredi de 11 h à midi.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une belle saison hivernale.

Pour nous rejoindre

- Local du Club le Bel Âge | 450 753-5157
- À la résidence de M. Jean-Marc Lefebvre, président
450 759-2572

Partage Notre-Dame-des-Prairies

Le groupe Partage a terminé l'année 2010 par son souper de Noël qui a eu lieu comme à chaque année le 2^e mardi de décembre au centre communautaire de l'hôtel de ville. À cette occasion, les membres du comité et les bénévoles avaient organisé la soirée au cours de laquelle musique, chant et danse ont agrémenté la fête.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes pour l'aide apportée à Partage, ainsi que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour la disponibilité des salles où nous tenons nos réunions ainsi que le bingo qui suit la sortie au restaurant.

Quant au repas du mois de février 2011, les téléphonistes ont rejoint les bénéficiaires pour les en informer.

L'ambiance est à la fête et Partage Notre-Dame-des-Prairies vous souhaite un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2011 remplie de santé et de bonheur.

Carmen Bourque, présidente | 450 756-1888
Estelle Pichette, vice-présidente | 450 756-8207

Des organismes dynamiques

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
Fernande Belleau
450 753-5837
- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
Maryse Bruneau
450 883-5104
et Michel Vézina
450 759-9249
- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
Colette Dulong
450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
450 756-0440
- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
Marie-Christine Laroche
450 752-5005
- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
Céline Lafond
450 753-7864
- **CHEVALIERS DE COLOMB**
René Robillard
450 759-1506
- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
Jean-Marc Lefebvre
450 759-2572
- **CLUB DE SCRABBLE JOLIMOT**
Nicole Duquette
450 753-3432
- **COMITÉ DE PROTECTION DU VOISINAGE**
Michel Mireault
450 756-8739
- **COMITÉ PARENTS-SECOURS**
Caroline Pichette
450 752-5430
- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
Roch Lasalle
450 753-3741
- **PASTORALE PAROISSIALE**
Nicole Desmarais Bourassa
450 756-4833
- **CROIX-ROUGE**
Jean Larivière
450 752-2062
- **FILLES D'ISABELLE**
Francine Mc Donald
450 759-6673
- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Michel Boucher
450 756-1285
- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
Marie-Chantal Bouchard
450 756-4794
- **PARTAGE N.-D.-P.**
(aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
Carmen Bourque
450 756-1888
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
(mouvement d'entraide aux démunis)
Julien Rainville
450 753-5510

Numéros importants

 **POUR LES URGENCES**
9-1-1

 **AMBULANCE**
450 759-1312

 **POLICE (appels courants)**
450 759-5222

 **CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE**
450 759-6116
1 866 277-3553

 **POLICE (Info-Crime)**
1-800-711-1800

 **POMPIERS**
(information et conseils de prévention)
450 753-8154

 **L'INSPECTEUR CANIN INC.**
450 756-4791



OFFREZ-VOUS UN CADEAU

investissez dans votre retraite!

Votre conseiller Desjardins



Desjardins
Caisse de Joliette

www.desjardins.com/caisse-joliette